



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des armées



Le 30 juin 2017

Gendarmerie de l'Air
SR GAIR VELIZY
VILLACOUBLAY -

L'Adjudant chef Gérard **GUEDON**, affecté à la Section de Recherches de la Gendarmerie de l'air – D.E.A.M

à
Madame, KHERIS Sabine, Doyenne des Juges d'instruction à PARIS

OBJET : Réponse apportée au message du 23/03/2017 qui m'a été adressé par mon supérieur hiérarchique. (Copie message du 23/03/2017 - 11H06)

REFERENCE : Commission rogatoire de Vouvray.

Madame le Juge d'Instruction,

J'ai l'honneur de vous transmettre, dans le cadre de la commission rogatoire de « Vouvray », le message de mon supérieur, le colonel **COLLORIG**, en date du 23/03/2017, qui par ses propos mensongers m'a nommément et officiellement mis en cause, en m'imputant la réitération de manœuvres pour retarder les gardes à vues dans la commission rogatoire par vous délivrée, et ce malgré vos directives claires et précises en date de 2015 et celles reçues de votre part dans la continuité naturelle de l'évolution de la procédure, pour les rendre possible dans les meilleurs délais.

Ses autres propos, ne manqueront pas, j'en suis certain, de vous interroger, de vous surprendre très désagréablement, sur la loyauté de ce Commandant d'unité vis à vis de votre autorité de magistrat instructeur à laquelle il s'est généreusement substitué pour mieux me harceler.

Depuis 2015, date à laquelle j'ai été nommé « D.E », il m'a été très difficile, pour ne pas dire impossible, de réaliser les actes à connotation « technique » avec l'aide des « sachants ».

Avec l'adjudant **JACQUET**, nous n'aurons donc jamais pu mettre en œuvre le plan d'investigations précis que vous aviez décidé et pour lequel je m'étais engagé sur mon honneur, devant vous, en tant qu'officier de police judiciaire, dévoué à la justice pour les besoins de la recherche de la preuve et de la vérité, à charge et à décharge et avec cette loyauté viscérale qui m'anime qui vibre et vit intensément en moi. -----

Mon supérieur a profité de mon état dépressif que vous avez pu constater visuellement à plusieurs reprises au sein de votre cabinet ou lors des réunions de travail depuis 2015 avec d'autres personnes, pour s'opposer à vos orientations, laissant sous entendre qu'elles étaient miennes et que je vous manipulais pour obtenir ce que je voulais en terme d'investigations et donc de déplacements.

Je n'ai pas eu la force de m'y opposer et je vous présente toutes mes excuses, sincères à cet effet. J'en suis très peiné, attristé.

Je tenais à vous informer, par le biais de ce courrier, que j'avais été hospitalisé en urgence en mars dernier en service de « psychiatrie » au sein de l'HIA PERCY, suite au message cité en référence et que je souffre dorénavant de divers maux très importants dans le cadre du harcèlement moral que j'ai subi depuis plus de deux ans, rendant mon retour à mon ancienne unité totalement impossible d'un point de vue médical.

L'adjudant JACQUET, mon référent technique aux qualités professionnelles avérées que vous avez pu constater, ne sera plus là non plus, muté pour raisons personnelles dans une autre unité.

Par ces derniers mots, je voulais, avec force et du fond du cœur vous exprimer, toute ma reconnaissance, mes remerciements les plus sincères, pour toute cette confiance que vous m'avez accordée dans ce dossier et notamment celui si long, si dur humainement et si compliqué, je parle du crash du « Cougar » du GABON, qui n'aurait pu être mené à terme sans cela.

Je garderai toujours en moi cette addition de compétences à laquelle vous étiez si fortement attachée, cette merveilleuse humilité et cette grande humanité qui vous honore dans votre quête difficile et incessante de la recherche de la vérité, afin de rendre justice à toutes les victimes.

Je me tiens dès à présent à la disposition de la justice, pour répondre de mes actes ou aux questions que vous pouvez légitimement être amenée à me poser au regard des écrits de mon supérieur hiérarchique. Je le comprendrai.

Avec mon plus profond respect.

Un serviteur de la loi

ADC GUEDON Gérard

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Guedon', written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.